



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03 58 43 00 60 / e-mail : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)

## COMITÉ DE DIRECTION

PV 16 CD 4

### PV téléphonique du Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Présidence** : M. CAILLIET Christophe

**Présents** : Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, SABATIER Patrick, TRINQUASSE Jean Louis.

Début de la réunion : 12h00

## 1. Communication du Président

### a) Engagements Championnat Féminin à 8

Le comité de Direction valide l'engagement de l'équipe de CHARMOY 1 dans le championnat Féminin à 8 suite à leur retrait en championnat régional 2 féminin.

Le championnat Féminin à 8 sera composé de 12 équipes.

### b) Activité club

Le comité de Direction dit le club de Cheny en inactivité totale en seniors pour la saison 2021/2022 (forfait général en championnat départemental 3).

## 2. Règlements

Le comité de Direction valide les modifications du règlement des coupes de l'Yonne et Prével soumises par la commission départementale statuts et règlements :

### « Article 4 :

*Dans la continuité de la saison 2020/2021, le Règlement des Coupes Seniors portant sur la durée des rencontres est reconduit par similitude avec le règlement de la Coupe de France. La durée des rencontres sera déterminée de la manière suivante : « La durée du match est de quatre-vingt-dix minutes, divisée en deux périodes de quarante-cinq minutes.*

*Entre les deux périodes, une pause de quinze minutes est observée.*

*En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (hormis pour la finale) du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu. »*

Fin de réunion à 12 h 30.

**Le Président du District de l'Yonne de Football**  
Christophe CAILLIET

Handwritten signature of Christophe Cailliet in black ink, featuring a stylized, cursive script with a prominent horizontal stroke at the end.

**La Secrétaire de séance**  
Florence BRUNET

Handwritten signature of Florence Brunet in black ink, featuring a stylized, cursive script with a prominent horizontal stroke at the end.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*